Élections professionnelles : UN1TÉ propose de faire évoluer le corps d'encadrement et d'application de la police

aef info

" Carrière, reconnaissance, protection. " Tels sont les axes de revendications esquissés par le secrétaire général d'UN1TÉ , Grégory Joron , lors d'un meeting au Grand Rex à Paris , jeudi 15 octobre 2026, deux mois avant les élections professionnelles . Le syndicat de policiers souhaite porter une évolution du corps d'encadrement et d'application, avec une augmentation du taux d'encadrement et un travail sur les grilles indiciaires. Il propose également la mise en place d'une " carte vitale professionnelle " pour les blessés. Dans la perspective des élections professionnelles, qui se tiendront du 3 au 10 décembre, UN1TÉ entend "proposer une évolution de notre corps, qui ne sera pas que sémantique", annonce Grégory Joron, secrétaire général du syndicat de policiers, lors d'un meeting réunissant environ 2 000 adhérents au Grand Rex à Paris, jeudi 15 octobre. Il souhaite transformer le corps d'encadrement et d'application en "corps d'expertise, d'encadrement et d'application", pour "mettre en lumière" l'expertise des gradés et des gardiens de la paix.

5 000 RULP supplémentaires

"Sur la dernière mandature, nous avons réussi à faire en sorte d'augmenter les taux d'encadrement, mais ce n'est pas suffisant", déclare le syndicaliste. "On veut la même chose que les corps supérieurs : 40 40 20." Grégory Joron souhaite également mener un travail sur les grilles indiciaires, qui "ont été tassées". "Si nous laissons les choses en l'état, nous n'arriverons pas à motiver les plus jeunes demain pour avoir une évolution de carrière dans la police."

"Il faut qu'on donne de la projection à nos collègues", ajoute le secrétaire général d' UN1TÉ. "Il y a une déflation du corps des officiers : 7 000 postes ont été renvoyés vers les corps d'encadrement et d'application", affirme-t-il. "Actuellement, 5 000 de nos collègues, gradés ou gardiens, occupent des postes qui, il y a deux ou trois ans, étaient avant occupés par des officiers. Il nous faut 5 000 RULP."

Des mesures pour les PATS, les PTS et les policiers adjoints

S'agissant des personnels administratifs, techniques, spécialisés, Grégory Joron souhaite travailler, au niveau de la fonction publique, sur la grille indiciaire des fonctionnaires de catégorie C, dont "neuf échelons sur dix sont en dessous du Smic". "Il y a un énorme travail à faire" concernant les personnels techniques et scientifiques, ajoute-t-il, rappelant que le protocole RH de 2022 prévoyait plusieurs mesures les concernant.

Le secrétaire général évoque également les policiers adjoints. "La seule chose qui les sépare du Smic, c'est une indemnité d'exercice qui est minime, et on les expose de la même manière que des titulaires", pointe-t-il. De plus, ces agents ne bénéficient pas du régime de la blessure en service, et sont en arrêt de travail quand ils se blessent dans le cadre de leurs fonctions.

"Une justice adaptée à nos risques"

Alors que près de 1 000 membres des forces de l'ordre ont été blessés ces derniers jours, "combien de collègues vont encore galérer avec des dépassements d'honoraires ?", s'interroge le syndicaliste. Pour lui, il faut "encore faire avancer" la protection fonctionnelle, "ridicule et pas du tout à la hauteur des risques". "Nous revendiquons un truc assez simple pour les collègues blessés : la mise en place d'une carte vitale professionnelle pour faire en sorte qu'ils arrêtent de galérer et d'avancer des frais qui ne seront finalement pas remboursés."

Grégory Joron juge également nécessaire d'"aller plus loin" pour les agents mis en cause dans des affaires et qui subissent "une interdiction d'exercer ferme", qui "les écarte de l'emploi, les écarte de leur salaire, de leur pension". "Nous ne voulons pas une justice d'exception, nous ne voulons pas de l'impunité, nous voulons une justice adaptée à nos risques, à notre situation, avec des magistrats qui ont bien conscience de l'état psychologique dans lequel on est quand on se retrouve face à un risque particulier."

Une communication "maladroite" des autorités

"L'enjeu de demain va être le recrutement", observe par ailleurs Grégory Joron, selon lequel la police va devoir recruter 11 000 agents à compter de 2028 pour maintenir l'effectif, contre 7 000 par an actuellement. "Comment on va motiver nos jeunes pour embrasser ce métier, qu'est-ce qu'on va leur promettre ?» s'interroge-t-il. "L'administration doit mettre en avant certaines choses : il faut qu'on fasse évoluer notre bonification de retraite" ainsi que "la prime de risque", comme le demande UN1TÉ depuis quelques mois dans le cadre du mouvement de contestation contre la revalorisation des commissaires.

"Nos autorités et nos politiques au premier chef ont une responsabilité énorme", estime également le syndicaliste. Dans le contexte de la mobilisation lycéenne, "on a un ministère qui n'est pas assez en soutien" ou qui se révèle "maladroit. "Quand un ministre et un préfet de police disent qu'il n'y a pas de retenue dans les consignes, ce n'est pas la bonne façon de faire", juge Grégory Joron. "La force publique s'emploie d'une seule manière : il n'y a qu'un seul cadre : la proportionnalité, la nécessité", rappelle- t-il. "Quand la force publique s'engage, forcément c'est avec retenue."

Article de Marie Desrumaux
https://www.aefinfo.f